

COMMUNE DE TRAMOLÉ

En exercice : 14
Présents : 13
Pouvoir : 00
Votants : 13

L'an deux mil vingt deux
Le 06 octobre à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de TRAMOLÉ
s'est réuni en session ordinaire, à la mairie
Sous la présidence de Jean-Michel DREVET, Maire
Date de la convocation 30 septembre 2022

PRESENTS : Jean-Michel DREVET, Sébastien GUILLAUD, Maurice BONNET-PIRON, Dominique FLACHER, Pascale CHOTEL, Laure-Paola GUIVIER, Florence MANDON, Annie PIGNEDE, Albane PINEDE, Sylvie SABATIER, David ORJOLLET, Philippe PELLET, Jean-Michel PIDOLOT

EXCUSES : Marcel BERTHIER

Secrétaire de séance : Dominique FLACHER

OBJET : MODIFICATIONS DES STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'EQUIPEMENT DES 4 VALLEES (S.I.E)

Vu les articles L 5211-1, L.5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales autorisant l'organe délibérant de l'établissement public de Coopération intercommunale à délibérer sur les modifications statutaires,

Monsieur le Maire rappelle

- La délibération du 25 juin 2009 et l'arrêté 11°2009-08228 du préfet de l'Isère créant le Syndicat Intercommunal d'Equipement des 4 Vallées (S.I.E) relatif à la gestion du gymnase et de la salle polyvalente situés sur Châtonnay,
- La délibération du 08 avril 2013 et l'arrêté 11°2013172-0010 du préfet de l'Isère modifiant l'article 10 des statuts du SIE.
- La délibération 007/2022 du 29 septembre 2022 du SIE actant les modifications des statuts du Syndicat Intercommunal d'Equipement des 4 vallées.

Il est proposé au conseil municipal d'acter les modifications et de mettre à jour les statuts du SIE afin de pouvoir effectuer de gros travaux sur les dits bâtiments du SIE.

Il fait lecture des nouveaux statuts ci-joint à la délibération et demande à l'assemblée de les approuver.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal d'Equipement des 4 Vallées

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.
Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.
Transmise en Sous-préfecture

Le Maire
Jean-Michel DREVET

